



## **Covid-19 Constats Enjeux et opportunités**

### **Préambule**

La crise sanitaire du Covid-10, que personne n'avait prévue, aura été un phénomène unique dans l'Histoire de l'humanité. Pendant plus d'un mois, le monde entier aura été confiné, l'économie suspendue, les gouvernants en « gestion de crise 24/24 » pour éviter une propagation exponentielle du COVID-19 et venir en aide à la population. Au sortir de la 1ère guerre mondiale, il y a 100 ans, la grippe espagnole, qui n'avait rien d'espagnole, a causé davantage de victimes que la guerre elle-même, 1ère guerre industrielle de l'époque contemporaine (20 à 100 millions de morts contre 20 millions).

En un siècle, fort des progrès technologiques, de l'accroissement des échanges, des connaissances, le monde a considérablement changé. L'acceptabilité de phénomènes tels que celui que nous venons de vivre qui met l'homme de manière parfaitement aléatoire au devant de sa propre mort a elle aussi considérablement évolué, particulièrement pour des générations qui n'ont pour la plupart jamais connu la guerre et n'ont jamais été confronté à une mortalité importante autant médiatisée.

Cette crise a remis en question nos certitudes et nos habitudes.

Les certitudes d'un monde où la science et la technique sont garantes du progrès, de la sécurité des personnes et de sa primauté sur la conduite du monde. Les habitudes qui nous font oublier l'écosystème dans lequel nous vivons et où le plus petit (corona virus) peut déterminer des comportements que nous n'avions jamais supposé pouvoir accepter.

Malgré ces incertitudes et ces inquiétudes, par de nombreux aspects, la crise ne fait pourtant que révéler des phénomènes et enjeux qui préexistaient. Parce qu'elle accélère et aggrave souvent ces phénomènes et amplifie leurs conséquences négatives, elle peut servir de déclencheur, d'accélérateur de transition, précipitant des évolutions qui étaient souvent amorcées ou identifiées comme nécessaires mais n'étaient pas pleinement mises en œuvre.

La crise a révélé, par bien des aspects, certaines lacunes des politiques publiques, la fragilité de notre système, de nos vulnérabilités psychologiques, sociales, morales, économiques, stratégiques. L'humilité que l'on doit tous en retirer est que nous devons revoir nos modes de pensée sur la prévision de l'imprévisible, revoir nos certitudes idéologiques, ébranler notre fierté et réveiller notre modestie.

La crise a également mis en lumière cette solidarité, cet engagement dont ont fait preuve des gens remarquables, des professionnels mal connus ou mal considérés dont l'action a été déterminante pour l'autre.

L'objet de cette tribune n'est pas de faire l'analyse politique du déroulement de la crise mais bien de regarder comment tant au niveau international, national que local, il nous faut anticiper, préparer et traiter des attaques de cette nature à l'échelle planétaire, et quelles réponses de court, moyen et long terme nous pouvons proposer.

Au niveau départemental, la période de reconstruction doit représenter une opportunité pour affirmer les priorités essentielles du monde institutionnel et économique, et faire de la collectivité départementale un acteur fort, de proximité, moderne, capable de décider et de mettre en œuvre efficacement des décisions adaptées à chaque territoire et aux habitants.

Repenser nos fonctionnements dans ce contexte de crise, alors qu'elle n'est pas définitivement passée, et que ses conséquences restent encore largement méconnues, est un exercice difficile, mais nécessaire et urgent avant que le temps n'efface la mémoire et oublie ou néglige les excès des dysfonctionnements et futilités humaines révélées.

## Une stratégie de résilience

Aujourd'hui, certains trouvent les raisons, les preuves, que leur doctrine est la bonne, les écologistes pour l'amélioration de la teneur en particules fines, les nationalistes pour l'efficacité de la fermeture des frontières et le repli sur soi, les partisans de la décroissance pour vilipender la mondialisation et le libéralisme. Pourtant, en cette période, la reconnaissance de notre contexte biologique et la fragilité de notre modèle économique, érigé hier en totem, devrait, comme le disaient tant d'anthropologues des guerres, nous faire évoluer, sinon changer. Déjà, au sortir de la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale, Karl Jaspers (philosophe allemand) écrivait : « Si l'humanité veut continuer à vivre, elle doit changer ».

La résurgence des conséquences mortelles d'évènements pour la plupart inconnus depuis la fin de la guerre, a été une révélation. Elle est une remise en question qui ne peut être totale, mais du moins partielle, pour une régénération de notre vie, de nos priorités personnelles comme publiques.

Cette remise en question se fait de manière contrainte et dans des proportions non anticipées : à l'image apaisante de la transition, s'est substitué la métaphore du « choc » aux effets indéterminables, ajoutant encore au caractère anxiogène du contexte.

Ainsi, il nous faut répondre à Bécaud : « Et maintenant, que vais-je faire ? »

La stratégie de résilience P.O.S.T Covid – Pour Organiser la Suite du Traumatisme doit être de trois ordres :

**1/ La résilience économique et sociale** qui oblige le constat des effets engendrés par ce confinement de plusieurs millions de personnes à travers le monde et l'arrêt d'une grande partie des échanges commerciaux et touristiques sur les populations qui ont payé le plus lourd tribut à cette infection.

Au niveau mondial, elle implique une solidarité internationale pour que les pays en voie de développement ne soient pas coupés durablement dans l'ascension qui était la leur vers la richesse et la modernité. Elle nécessite une action concertée des pays riches, en particulier au niveau européen, ce qui est probablement le principal défi à un moment où les difficultés économiques font peser un risque majeur de repli sur soi.

La résilience économique et sociale doit, bien entendu, être tournée vers les catégories vulnérables : les personnes âgées, demandeurs d'emploi, malades chroniques, etc.

### **2/ La résilience psychologique**

Imposée par le déroulement marquant de cette pandémie et les conséquences sanitaires de l'infection ainsi que la mortalité des proches et de nos plus anciens, la résilience psychologique est plus que jamais nécessaire dans un contexte de crise sanitaire à laquelle va succéder une crise sociale qui affectera nombre de personnes.

### **3/ La résilience environnementale et écologique**

Nous devons réapprendre dans nos comportements le lien existant et l'équilibre que nous détruisons régulièrement entre l'Homme, l'environnement, et le microbe qui détermine la stabilité et engendre l'instabilité quand nous en faisons abstraction.

## Définir une nouvelle gouvernance et miser sur une politique de relance offensive

La crise révèle la complexité du monde dans lequel nous vivons. Entre l'effet papillon « Le battement des ailes d'un papillon au Brésil peut-il provoquer un ouragan au Texas ? » et un petit virus qui a vu le jour sur le marché d'une petite ville chinoise qui en quelques semaines a mis à l'arrêt la terre entière, force est de constater que relativisme et humilité doivent être la règle pour tenter de comprendre au moins un peu le monde.

### Tourner la page de la mondialisation sans règles

Phénomène croissant depuis l'après seconde guerre mondiale et exponentiel après la chute du mur et du bloc socialiste, la mondialisation des échanges a été renforcée par une déréglementation commerciale et financière. Elle a amené à délocaliser, pour l'Europe et a fortiori la France, des pans entiers de notre industrie, nous rendant inexorablement dépendants.

La crise que nous traversons amplifie le constat qui prévalait déjà, que la libre concurrence et la croissance économique n'ont pas amené la panacée sociale universelle promise. Nous avons favorisé le capital au détriment de la valeur travail et avons sacrifié la prévention et la précaution pour accroître la compétitivité et la rentabilité.

Pour un monde de demain moins en proie au risque, prenant mieux en compte les besoins de chacun, nous devons promouvoir une approche plus équilibrée :

- restaurer le concept de GLOCALISATION entre une approche globale et des productions locales.
- respecter certaines préférences collectives de chaque nation, par exemple l'exception culturelle.
- revoir les dépendances extérieures sur les secteurs clés de la santé, de la sécurité, de l'information.
- adapter la fiscalité pour inciter les entreprises à réinvestir en France
- faire prendre conscience que certaines denrées, certains services ont un coût, le médecin, les médicaments... la santé en particulier, responsabiliser les citoyens, ré expliquer que la solidarité nationale repose sur la mutualisation des efforts de chacun.
- promouvoir une Europe forte et **unifiée** politiquement, économiquement, financièrement et socialement.

### Adopter des politiques de relance à tous les échelons

Dans les semaines et les mois à venir, la collectivité aura, bien sûr, à affronter le redouté « effet ciseau » : augmentation prévisible de dépenses sociales pour les publics en précarité, dans un contexte de forte augmentation du chômage, alors qu'une baisse significative des recettes est certaine. Dans cette situation, qui touchera l'État et toutes les collectivités, la tentation est grande de reporter les investissements, de se replier sur soi, d'agir sous la crainte plutôt qu'avec audace. Ce type de comportement, s'il est généralisé chez l'ensemble des acteurs, entretient le cercle vicieux de la récession.

Au contraire, nous avons besoin, pour une reconstruction durable, efficace et réussie, de maintenir un haut niveau d'investissement public et privé, national et local. Nous devons également apporter un soutien d'urgence, si besoin en fonctionnement, aux structures dont l'existence est menacée, de manière à sauvegarder le plus d'emplois possible. Les relocalisations de certaines productions, dont la crise a souligné le caractère indispensable, voire vital, doivent être une opportunité de maintenir un nombre élevé de créations d'emplois. Une stratégie active d'indépendance et de relance, impulsée au niveau local, national et européen, doit permettre d'inverser la dynamique négative en soutenant tant la production que la consommation locales.

## **Renforcer le rôle et la place des Départements et conforter l'échelon départemental comme niveau de décision le plus pertinent**

### **Réaffirmer le rôle des communes et des Départements**

La crise a montré à quel point les institutions locales de proximité sont indispensables, par leur connaissance fine de la réalité des territoires et par leur capacité à agir vite, de manière concrète et opérationnelle, par opposition à un État qui a tardé sur de très nombreux sujets en raison de son incapacité à s'exonérer de la bureaucratie, même en temps de crise, et à anticiper les besoins du terrain. Même au niveau local, certains services de l'État, comme les ARS, n'ont pas toujours été capables d'agir rapidement et de manière opérationnelle. Le concours des collectivités aura également été nécessaire pour faire respecter les prescriptions édictées, parfois difficiles à faire accepter, pour faire le travail de pédagogie auprès des habitants.

De plus, les Départements et le bloc communal ont fait preuve d'une présence constante et opérationnelle pour répondre aux besoins du quotidien, de l'urgence et de l'écoute. Ils ont démontré leur capacité à s'adapter, inventer, à faire preuve d'ingéniosité, de pragmatisme, à être réactifs face à une crise à évolution rapide : ils ont mis en place de très nombreux dispositifs de solidarité, de soutien, des solutions simples et pas forcément coûteuses. Ils ont utilisé leurs ressources humaines, fortes de très nombreux métiers, compétences, de bonnes volontés, leurs moyens logistiques et techniques, pour apporter une réelle aide à la population et aux acteurs de la vie économique, dans des délais très courts.

Le Département, dans cette crise, s'est montré un partenaire disponible et mobilisé, particulièrement avec des agents du service public engagés dans la réponse organisationnelle, solidaire, sociale et humaine, indispensable en cette période. Au sein de la collectivité, l'organisation et les dispositifs ont très rapidement été adaptés afin d'apporter la réponse adéquate : organisation des MDSI, versement des aides, maintien des activités de la PMI, soutien aux structures partenaires (MECS, SAAD, foyers de vie, EHPAD...) ou organismes frappés par les baisses de recettes, écoute des personnes confinées chez elles.

En outre, devant la carence des moyens de protection, le Département s'est mobilisé pour subvenir aux besoins en matériel de protection pour les personnels soignants et des agents se sont portés volontaires au CHU (cuisine), dans des EHPAD ou établissements médico-sociaux pour pallier aux difficultés de mobilisation des agents de ces structures.

Si un doute persistait encore sur le caractère indispensable des communes et des Départements, la crise y aura apporté une réponse sans équivoque. Les Départements sont plus que jamais légitimes pour se positionner comme acteur fort des solidarités sociales et territoriales.

Il faut donc souligner l'engagement du Conseil départemental et la mobilisation de ses agents qui ont ainsi répondu aux fondamentaux de ses engagements de solidarité sociale.

### **Laisser plus de latitude à l'échelon départemental**

La crise a également montré à quel point, sur un certain nombre de sujets, la prise de décision au niveau local, adaptée au contexte particulier de chaque territoire, est bien plus pertinente qu'une décision à caractère général prise au niveau national. Pendant la crise, par exemple, la décision de laisser ouverts des marchés ou des parcs ne pouvait être pertinente qu'en connaissant la situation de chaque lieu ; c'est également valable pour un certain nombre de mesures de réouverture des lieux publics dans le cadre du déconfinement.

Les enjeux identifiés dans le cadre des travaux de préfiguration de la loi 3D ont donc été confirmés : l'adaptation du droit aux spécificités locales est indispensable à la bonne prise en compte des besoins des usagers et des acteurs de la vie économique, qui ne sont pas les mêmes d'un territoire à l'autre.

Cette déclinaison locale est particulièrement pertinente à l'échelon départemental. La pertinence de cette strate géographique, qui représente un territoire et un nombre d'habitants de taille suffisante pour être significatif, mais permettant néanmoins une gestion de proximité, a été confortée par la crise. La force des départements après 230 ans d'existence, réside également dans leur appropriation forte de la part des citoyens. La publication de cartes de déconfinement nuancées par département est le symbole de cette réhabilitation de l'échelon départemental comme niveau adéquat de la décision publique.

### **Mettre en place une nouvelle gouvernance locale permettant non seulement de la concertation, mais aussi des actions réellement conjointes**

Alors que les différents échelons institutionnels ont été mis en opposition depuis ces 10 dernières années, avec des projets plus ou moins aboutis d'en supprimer ou d'en affaiblir certains, la crise a montré la capacité des institutions à travailler ensemble : Préfet, Présidents de Conseils régionaux, Présidents de Conseils départementaux et Maires ont su s'organiser ensemble pour prendre les décisions les plus adaptées. Ces acteurs locaux se connaissent et ont été capables de mener des actions complémentaires, coordonnées, voire conjointes, plutôt que concurrentes. Dans la Somme, cette coordination inter institutionnelle a particulièrement bien fonctionné pour la gestion des masques et dans le cadre de la stratégie de déconfinement.

A l'avenir, cette coordination des acteurs institutionnels locaux pourra se structurer au sein d'une nouvelle gouvernance en travaillant de concert sur de nombreux sujets. Les bases de cette gouvernance avaient déjà été posées dans le cadre d'initiatives ponctuelles, comme le Service public de l'insertion ; cela doit être amplifié et surtout mieux structuré à l'avenir, par exemple à travers des instances de concertation et de dialogue formalisées et par des interventions conjointes sur des sujets très concrets comme la transition énergétique ou l'éducation.

## **Réaffirmer le rôle et la place des élus locaux**

Au cours des mois précédant la crise, la place et le rôle des élus locaux était questionnée : dans l'illisibilité du millefeuille territorial, ils n'étaient pas toujours bien identifiés, et le début du quinquennat a été marqué par une volonté assumée de renouer avec la tradition française d'un rapport direct entre un chef de l'exécutif et le peuple, en court-circuitant les corps intermédiaires, avec le prétexte nouveau du « participatif », décliné à l'infini, supposé donner de la légitimité à des démarches qui oubliaient parfois totalement les corps intermédiaires.

Pendant la crise, les élus locaux ont répondu présents. Ils ont été sur le terrain, d'une manière pragmatique, au plus près du besoin, pour rassurer et accompagner, distribuant des masques, impulsant des démarches de solidarité. Après la crise, ils doivent continuer à occuper cette place, jouer pleinement leur rôle dans la déclinaison locale des dispositifs, représenter un moteur et un fédérateur des énergies locales pour dynamiser leurs territoires.

## **Repositionner le Département comme acteur fort de proximité et redéfinir nos politiques publiques départementales**

Cette crise sanitaire a révélé, pour ce qui concerne nos politiques publiques, des besoins vitaux et des personnels indispensables, des urgences et des priorités structurelles de long terme. Elle aura très vite d'innombrables conséquences économiques et sociales qui, notamment, restreindront le pouvoir d'achat de la plupart d'entre nous et accentueront l'exclusion sociale et territoriale. Cela rend indispensables des efforts et ajustements dans nos politiques publiques et modalités d'intervention.

Pour certains domaines, comme l'autonomie des personnes âgées, la crise n'a fait que révéler, accélérer, amplifier le besoin de réformes profondes. D'autres secteurs subissent de plein fouet un choc imprévu d'ampleur exceptionnelle du fait du confinement : c'est le cas du tourisme, de la restauration ou de la culture. Enfin, l'intégration du risque sanitaire va faire évoluer durablement le mode de vie de la population sur plusieurs aspects, comme la consommation locale ou les transports.

Dans ce contexte, le Département, fort de sa présence, de sa réactivité et de son efficacité pendant la crise, a toute légitimité pour se positionner en tant que l'acteur de proximité fédérant les usagers et les partenaires locaux, en reprenant dans son action le concept de « tempérance ».

Le Département de la Somme devenait, et va l'être d'autant plus après la crise, un territoire dans « l'air du temps », tant il peut incarner un certain retour à la proximité, à la simplicité et à l'épanouissement au travers de valeurs moins matérielles, ancrées autour de la solidarité et du courage indispensables pour affronter un monde anxiogène.

Notre collectivité doit être, plus que jamais :

- Un Département qui fait du lien et de la proximité avec ses administrés sa valeur clé ;
- Un Département qui amortit les chocs de la crise ;

- Un Département qui agit et accompagne les communes au premier rang desquelles les plus petites (qualité de vie, commerce, services, transports) ;
- Un Département qui accompagne les mutations de la société : le partage, la vie de proximité, les valeurs fortes de l'intégration de l'individu dans le collectif, mais également la transition vers une meilleure prise en compte de la nécessité de préserver notre environnement et nos ressources.
- Un Département doit être la vitrine et le VRP de son territoire : soutien et valorisation des productions culturelles et artistiques... plus largement de l'ensemble de ses talents.

Dans ce cadre, l'orientation de nos financements doit être revue afin que les moyens soient véritablement affectés aux nécessités de l'urgence de la réparation, mais aussi au soutien structurel de long terme de certains domaines clé pour la société de demain. L'effort doit porter particulièrement sur l'investissement, par exemple sur les infrastructures, le Canal ou les bâtiments, afin de permettre une reprise de l'activité rapide, mais également de soutenir durablement l'emploi local et la transformation de nos territoires.

## **Favoriser la transition vers des modes de vie plus ancrés dans le local et le respect de l'environnement**

### **Soutenir l'agriculture locale et développer les circuits courts autour des PME/TPE de proximité**

La crise a changé le regard du grand public sur nos agriculteurs : de « l'agriculture bashing », nous sommes passés à une prise de conscience du caractère indispensable de nos agriculteurs pour nos vies quotidiennes. A une période anxiogène qui a remis en question bien des certitudes, l'agriculture locale a représenté un refuge, un retour aux sources, signe de la confiance de la population en cette filière presque oubliée.

L'agriculture n'est pas le secteur le plus touché, de manière immédiate, par la crise, mais cela reste un secteur très exposé au risque, entre changement climatique, craintes sur l'avenir de la politique agricole commune dans le cadre d'un budget européen qui peine à être finalisé, volatilité des prix compte tenu de la diminution des échanges commerciaux, et incertitudes sur les comportements des consommateurs. Dans les mois à venir, le Département devra donc répondre présent pour soutenir structurellement les agriculteurs, tant pour assurer une production locale de qualité que pour veiller à l'équilibre des paysages sur le territoire.

Le soutien à l'agriculture pourra en particulier venir de l'investissement sur les circuits courts. De manière unanime, les circuits courts, confortés par un confinement qui a forcé une modification des comportements des consommateurs dans des délais très brefs, ont vocation à être pérennisés et développés sur le long terme. La crise sanitaire aboutit à des phénomènes qui vont durer bien au-delà du confinement : moindre ouverture des frontières, augmentation du prix des produits importés, moindre confiance des consommateurs dans ce qu'ils ne connaissent pas. Dans les mois à venir, le développement des circuits courts répondra ainsi à un triple objectif : garantir la sécurité sanitaire des produits, soutenir économiquement les filières locales et favoriser le respect de l'environnement.

Un soutien économique d'urgence doit pour cela être apporté aux PME et TPE de proximité, qui n'ont pas, seuls, la solidité nécessaire pour faire face à deux mois de sous-activité ou



d'inactivité. Sans une aide extérieure significative, le risque est grand de voir ces acteurs de proximité qui occupent les petits bourgs et les centre ville disparaître au profit de grosses structures adeptes du commerce en ligne internationalisé.

Pour s'ancrer durablement dans les habitudes des consommateurs, le consommateur local doit être développé d'une manière adaptée à leurs usages et besoins. Ainsi, le Département doit favoriser le développement du commerce local en ligne en soutenant les commerces locaux dans le saut qualitatif et numérique qui leur fait parfois défaut : développement de plateformes en ligne, de drive et de systèmes de « click and collect ». En parallèle, nous devons impulser une politique de relance de la consommation locale, en soutenant à la fois l'offre (TPE, PME) et la demande (primes sectorielles pour augmenter le pouvoir d'achat, chèques pré payés utilisables dans la Somme, etc.).

Le Département doit également assurer, avec ses partenaires, la promotion des produits cultivés et fabriqués dans la Somme pour les rendre facilement identifiables et développer un réflexe chez les consommateurs sommariens.

### **Favoriser la biodiversité, la préservation des espaces naturels et un aménagement plus pertinent des espaces**

Les investissements vers des politiques à vocation de préservation de la biodiversité des espaces naturels restent plus que jamais prioritaires quand on se réfère aux origines du Covid 19 et à l'émergence de cette pathologie chez l'Homme. Ainsi, les fonds accumulés sur certaines politiques, comme les taxes d'aménagement, doivent être réorientés à cet effet.

Par ailleurs, pendant la crise sanitaire, les intempéries qui ont lourdement touché certaines communes de notre département nous ont rappelé que le risque est multiple et que nous avons le devoir de prévenir d'autres types de crises : la mise en place de mesures de prévention des inondations, coulées de boue et autres dommages dus aux intempéries devient urgente pour qu'une crise ne succède pas à une autre. Le Département mobilisera ses moyens humains et financiers, son expertise et son ingénierie pour trouver des solutions adéquates et durables, comme la plantation de haies et un travail concerté avec la filière agricole.

### **Promouvoir le tourisme local et la richesse du patrimoine de la Somme**

Dans une période anxiogène où la population aura besoin de s'évader et de renouer avec les fondamentaux de la nature, alors que les voyages seront fortement restreints, le département pourra miser sur un tourisme local ou de proximité pour lequel notre projet Vallée Idéale doit être poursuivi. Vallée idéale doit devenir le fil conducteur, le produit « marketing » et politique de l'action du Département avec les communes et intercommunalités en aidant au redémarrage de l'action économique, touristique, culturelle... avec des actions et dispositifs cohérents.

Bien entendu, ses modalités doivent être revues et adaptées au contexte nouveau. Le calendrier et la programmation devront être rééchelonnés en fonction des capacités d'investissement de la collectivité, qui pourra cependant compter sur le partenariat privé qu'il faudra favoriser afin de développer tout le potentiel d'emplois que représente ce projet.

## **Promouvoir et accompagner la montée en puissance des transports alternatifs**

De la même manière que les circuits courts, la nécessaire évolution des modes de déplacement après le confinement est un constat unanimement partagé. Le confinement a montré les bienfaits pour l'environnement d'une moindre utilisation de la voiture, et la persistance d'un risque sanitaire se traduira inmanquablement par une moindre utilisation des transports en commun, voir une méfiance. Par conséquent, les modes de déplacement alternatifs ou optimisés comme le vélo ou le co voiturage seront confortés.

Dans cette transition, le Département soutiendra le développement de ces deux modes de déplacement, en interne comme auprès du grand public, avec des aides à l'investissement et le développement de stratégies globales construites conjointement avec les usagers et les partenaires concernés.

## **Développer et adapter nos politiques de solidarité**

La politique sociale de notre collectivité a démontré sa nécessité pendant la crise et sera appelée à se développer, dans une période qui sera marquée par des ruptures dans les parcours d'insertion et de formation professionnelle, des pertes d'emploi, des violences intra-familiales exacerbées par le confinement et la montée des difficultés sociales, du non-recours aux soins et des besoins forts sur le plan psychologique.

### **Développer la « veille » et de « l'aller-vers » dans le travail social**

Les difficultés économiques, sociales et psychologiques nées du confinement, et la distanciation sociale, voire l'isolement des personnes, qui vont perdurer dans les mois à venir, doivent renforcer les démarches de veille et « d'aller vers » qui étaient déjà en développement avant cette période.

L'enjeu est double : repérer les personnes en situation de « non recours », ceux que l'on a qualifiés « d'invisibles », qui ne font pas appel à l'accompagnement social, n'activent pas les dispositifs et aides auxquelles ils ont droit, mais aussi de comprendre les besoins des publics fragiles pour mettre en place un accompagnement social global dédié qui aille au-delà de l'empilement de prestations financières.

Sur ce dernier sujet, l'initiative des appels solidaires déployée par le Département pendant le confinement a montré l'intérêt d'une veille auprès des publics bénéficiaires de prestations sociales, surtout en temps de crise : les appels hebdomadaires passés auprès des publics ont permis de repérer plus de 500 situations de familles qui avaient besoin d'un accompagnement immédiat, en plus de la prestation qu'ils percevaient.

Autre exemple, le maintien d'une présence physique d'éducateurs de prévention spécialisée au sein des quartiers prioritaires a permis d'apporter une aide d'urgence à des personnes et familles qui n'auraient pas, d'elles-mêmes, sollicité les institutions et de trouver des solutions innovantes en matière d'accompagnement scolaire dont il faut tirer partie (soutien scolaire par les réseaux sociaux par exemple).

Le Département doit, avec l'ensemble de ses partenaires de l'action sociale, développer ces dispositifs de veille et de repérage des publics. Il doit être présent auprès d'eux là où ils se trouvent, dans leur environnement de vie, sans attendre qu'ils décryptent le fonctionnement des administrations pour solliciter le bon interlocuteur, et développer des modes de communication plus adaptés à l'échange, à la compréhension du besoin.

### **Affirmer et renforcer le rôle des Départements dans le secteur médico-social tout en sécurisant les financements**

La crise a une nouvelle fois montré les limites, déjà bien connues auparavant, de l'imbrication des compétences entre les Agences Régionales de Santé et les Départements. Dans un univers marqué par l'empilement de procédures et de carcans administratifs peu adaptés à l'urgence d'une telle crise, le Département a fait preuve de réactivité et de pragmatisme, a répondu présent, comblé certains manques et a assuré une présence physique et de proximité auprès des établissements et services.

Forts de la légitimité que leur confère le rôle qu'ils ont occupé pendant la crise, les Départements doivent nécessairement voir leur place renforcée, dans les mois à venir, dans le pilotage de l'ensemble du secteur médico-social. Ils disposent à la fois de l'expertise technique sur le volet qualité et tarification et de la présence humaine de proximité qui est indispensable à l'accompagnement des établissements sur le plan de la qualité.

Bien entendu, cette reprise en main posera inmanquablement la question des financements. Cela doit se traiter, sous l'égide de l'ADF, dans le cadre d'une remise à plat globale du financement du social et du médico-social qui incombe et incombera aux Départements : la question de la renationalisation du RSA, du financement de l'aide à domicile et des EHPAD doit être discutée en urgence avec le Gouvernement alors que l'effet ciseau peut être dramatique pour certains Départements, voire pour tous.

Le Département doit être repositionné comme acteur de proximité du social et du médico-social, avec une compétence pleine et entière sur l'aide à domicile et les EHPAD, ainsi que sur le handicap, mais seulement en ayant les moyens d'assurer une prise en charge de qualité pour les usagers. Cela suppose, pour le domaine de l'autonomie, que la réforme structurelle du Grand âge comme du handicap soit menée à bien : 5<sup>e</sup> risque de l'assurance maladie, ou tout autre dispositif de solidarité nationale, sont indispensables pour assurer la prise en charge décente que la société demande aujourd'hui sans avoir toujours conscience de la nécessité de le financer.

De la même manière, le financement du RSA doit être garanti par l'État, encore plus dans une situation où la crise va se traduire par une explosion du nombre de bénéficiaires dans des proportions probablement très inégales d'un Département à l'autre.

### **Redéfinir en urgence une politique publique du Grand Age**

Dans le secteur du Grand Age, la crise a exacerbé des difficultés qui préexistaient, accentuant la nécessité d'y apporter des réponses structurelles, avec un écho particulièrement sensible dans la société, les personnes âgées étant les grandes victimes de la crise sanitaire. En établissement ou à domicile, la crise a mis en lumière le peu de moyens, de considération et la pénibilité des métiers du grand âge, à un moment où le seuil d'acceptabilité de la société face à cette situation décroît.

La question de la valorisation des métiers du Grand Age se posait déjà avant la crise, et devait obtenir des réponses dans le cadre d'une loi qui, maintes fois reportée, risque d'être encore attendue plusieurs mois.

La crise a mis en exergue la pénibilité de ces métiers et leur forte exposition au risque, que l'on connaissait déjà : les auxiliaires de vie connaissent le taux de sinistralité le plus élevé de tous les secteurs économiques. Cette pénibilité, associée à des statuts précaires et des faibles salaires, n'est bien entendu pas propice à l'attractivité de ces métiers pour les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle.

La qualité de prise en charge des personnes âgées et handicapées passe par la présence de professionnels suffisamment nombreux, correctement formés et engagés sur le long terme. Cela suppose des salaires suffisamment élevés et un statut adapté : la question des tarifs de l'aide à domicile sera immanquablement posée. Le modèle dans lequel les départements financent l'aide à domicile comme ils le peuvent, moins que le prix de revient du service, et les usagers payent le delta, est dépassé : il laisse des personnes précaires obligées de renoncer à tout ou partie de leur plan d'aide, des auxiliaires de vie trop peu nombreuses et insuffisamment payées et des services associatifs au bord du gouffre. Le Département n'étant pas l'employeur des auxiliaires de vie, la revalorisation de leurs carrières passe nécessairement par une nouvelle forme de contractualisation avec les services d'aide à domicile, dans laquelle le Département accordera des moyens supplémentaires spécifiquement dédiés aux salaires des auxiliaires.

Plus globalement, les Départements ne pourront pas porter à eux seuls les efforts financiers qui s'imposent pour la prise en charge des personnes âgées, et le système de financements exceptionnels consentis par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie arrive à ses limites. La soutenabilité des dépenses liées au Grand Age, qui connaîtront une augmentation forte dans les années à venir, passe nécessairement par une évolution profonde, une révolution dans la logique de financement, avec une sollicitation plus forte de la solidarité nationale : comme souligné par le rapport Libault issu de la concertation nationale, la solution pourrait naître de la création d'un cinquième risque de l'Assurance maladie.

La réforme structurelle du Grand Age passe également par l'incontournable question de la qualité des prises en charge au sein des établissements et services. Au cours des dernières années, la question de la qualité des prises en charge était peu présente dans les débats relatifs aux établissements et services : on a beaucoup parlé de taux d'encadrement, de salaires des auxiliaires de vie, de statut, d'indicateurs ANAP, d'indicateurs en tous genres, des tarifs de l'aide à domicile, de CPOM ; on évoquait beaucoup moins le quotidien des personnes âgées et handicapées en établissement ou à domicile.

La crise a provoqué une prise de conscience, presque insoutenable, sur la solitude des personnes âgées en fin de vie, qui existait et existera en dehors du confinement.

L'après crise doit être l'opportunité de remettre la qualité au cœur des enjeux, en élargissant le débat au-delà des questions financières : en particulier, le nécessaire développement d'un accompagnement par les professions para médicales (psychologues, ergothérapeutes, etc.) ; la lutte contre la solitude, notamment par le numérique (dotation des EHPAD en tablettes), ou encore la qualité de l'alimentation avec le développement des circuits courts dans les établissements et le portage de repas à domicile.

Enfin, au-delà de ces réformes indispensables pour les EHPAD et les services d'aide à domicile, les solutions alternatives comme l'EHPAD à domicile doivent être développées pour permettre le maintien à domicile de toutes les personnes âgées qui le souhaitent, en

particulier les plus dépendantes qui ont besoin de solutions médicalisées qui font encore défaut à l'heure actuelle.

Cette recherche de solutions alternatives doit également être poursuivie dans le domaine du handicap, où la coordination des acteurs dans cadre de la Réponse accompagnée pour tous commence à porter ses fruits en permettant une sécurisation des parcours par la mobilisation de solutions nouvelles et innovantes.

### **Développer la médecine de proximité et la télémédecine**

Dans un territoire touché, depuis des années, par le phénomène de désertification médicale, la crise sanitaire a fortement sollicité la médecine de proximité et montré tout le bénéfice de dispositifs nouveaux, comme la télémédecine.

Le Département n'a pas vocation à intervenir dans le secteur sanitaire à proprement parler. Il peut, néanmoins, développer son soutien aux communes et communautés de communes pour favoriser l'existence de structures attractives pour les médecins, comme les maisons de santé pluridisciplinaires. Il doit surtout investir dans le numérique pour permettre l'essor de la télémédecine qui est, dans la Somme, bien moins développée que dans certains départements voisins.

### **Investir dans l'éducation et la culture**

Dans cette période de reconstruction, où la réponse à l'urgence, parfois vitale, sera la priorité, il est indispensable de continuer à miser sur des investissements de long terme, pour que la reprise soit durable, riche, profonde, et bénéficie à toutes les générations.

La fermeture des écoles expose particulièrement les familles fragiles, confrontées à l'illettrisme et l'illectronisme, à une rupture de continuité pédagogique et risque, de ce fait, de creuser encore les inégalités. Après cette période, le besoin de renforcer les premiers apprentissages et de favoriser les études supérieures ne sera que plus indispensable.

Aussi, particulièrement dans un département marqué par des indicateurs socio-économiques très dégradés, avec par exemple un taux de pauvreté et un taux de chômage supérieurs de 2 à 3 points aux moyennes nationales, un taux de personnes diplômées et possédant les savoirs de base particulièrement faible, l'effort doit être soutenu pour toutes les classes d'âge.

Les conditions dans lesquelles l'enseignement est dispensé aux enfants, dès le plus jeune âge, constitue un élément extrêmement sensible pour l'évolution de ces indicateurs. Il sera important, dans les mois et années à venir, de limiter le nombre d'élèves par classe, à la maternelle, l'école primaire mais aussi au collège, qui est un moment charnière dans le parcours scolaire des jeunes, marqué par de nombreux décrochages.

Les investissements doivent également être renforcés en matière de formation professionnelle des jeunes dans les métiers qui vont évoluer rapidement suite à cet épisode ou sont en pénurie, comme les métiers du grand âge.

Dans cet investissement que nous devons aux générations futures, le soutien à la culture est particulièrement sensible. Le monde de la culture a subi la crise de plein fouet, et il ne pourra pas redémarrer sans des aides directes ou indirectes des acteurs publics et privés. C'est pendant les crises, pendant les périodes d'aggravation des dettes publiques, de raréfaction de la ressource, que le risque d'un appauvrissement culturel est le plus grand, au sens propre comme au sens figuré, alors que c'est précisément dans ces périodes de doute et de tentation de repli sur soi que nous avons le plus besoin de la culture pour élever notre réflexion.

Aussi, dans cette période difficile, le Département sera particulièrement présent en soutien des acteurs culturels, et même en initiateur de projets, pour que ce secteur indispensable au bien-être des hommes puisse jouer pleinement son rôle dans la reconstruction.

## **Moderniser et simplifier le fonctionnement de notre administration**

Le confinement a obligé les administrations à inventer de nouveaux modes de fonctionnement, basés sur le fort recours au numérique, au travail à distance, et a permis d'agir plus vite et plus simplement grâce à la suppression provisoire de certains carcans dans le cadre de l'état d'urgence. De nombreuses mesures prises dans ce cadre exceptionnel ont démontré leur efficacité ; l'enjeu du déconfinement est donc celui de leur pérennisation et de leur développement.

### **Simplifier le fonctionnement des administrations**

La crise a prouvé que l'on peut fonctionner avec moins de procédures, plus de souplesse, plus de réactivité. Dans le même temps, elle a montré à quel point la bureaucratie qui a été maintenue a pu constituer un frein : fonctionnement des ARS, imbroglio des tests Covid ou de l'homologation des masques en tissu, deux sujets où l'imbrication des compétences et l'empilement des procédures ont abouti à des retards de plusieurs semaines. Sans citer les avis rendus par la CNIL qui étaient tellement inadaptés à l'urgence et contraires à l'intérêt général qu'ils auraient pu prêter à rire, si les sujets n'étaient pas si dramatiques.

Les mesures de simplification, dont certaines semblaient inatteignables avant la crise, ayant fait leurs preuves, l'après-crise doit permettre de se libérer des habitudes administratives qui entravent la réactivité et l'efficacité : chaîne de décision diluée, visas trop nombreux avant une décision finale, décision éloignée du terrain, comitologie, réunions trop nombreuses et trop longues, et surtout, mobilisant trop d'acteurs, circuits définis par habitude que l'on ne réinterroge jamais, doivent laisser place à une chaîne de décision raccourcie, à des projets mobilisant uniquement les acteurs pertinents, et surtout à des procédures plus rapides et plus simples pour nos usagers. Il en va du lien de confiance entre les usagers et les administrations.

### **Développer le travail à distance**

Le confinement a obligé les administrations à trouver un nouveau mode de fonctionnement, à distance, basé quasiment exclusivement sur les relations téléphoniques et numériques. Ce fonctionnement a largement montré son efficacité et peut, tout ou partie, être généralisé, tout en veillant à maintenir une présence physique autant que nécessaire. Ainsi, le maintien du télétravail dans une part bien plus élevée qu'auparavant et le

développement des réunions en visio conférence présentent plusieurs bénéfices : gains de temps considérables en ne perdant plus de temps dans les transports, et donc gains en efficacité, amélioration du bilan carbone de la collectivité, baisse des frais de transport remboursés par la collectivité, confort de vie pour les agents.

Ces deux mesures ne seront pertinentes qu'avec une nouvelle vague de dématérialisation des procédures et des dossiers et la simplification des procédures dont il était question précédemment.

## Conclusion

Rien ne sera plus tout à fait comme avant, c'est une certitude. De l'individu en tant qu'entité humaine au monde en tant qu'organisation collective, cette crise nous marquera et sera sans doute pour les historiens de demain l'un des éléments clés de la compréhension de notre XXIème siècle.

Les constats de cette crise nous permettent dans l'analyse de son déroulement comme dans ses conséquences présentes et à venir de ré-interroger nos politiques, l'articulation des différents acteurs dans les missions régaliennes de chacune des institutions, et les actions des différents partenaires et des habitants eux mêmes.

Forts depuis 5 ans d'une gestion saine et rigoureuse, il nous est permis aujourd'hui de redéfinir nos priorités qui contribueront à amortir les chocs économiques, sociaux et culturels qu'engendrent, et engendreront, cette crise inouïe pour redonner l'espoir à nos administrés d'un territoire vertueux.

C'est l'interrogation sur un « après » où nous devons inventer de nouvelles mesures d'accompagnement et « *d'apprendre (ensemble) à faire mieux ce qui dépend de nous* » ( A. Comte Sponville ).

Laurent SOMON

Avec la contribution d'Emmanuelle AUGROS et David RAUSCENT, Cabinet du Président